

REVENU DES MÉNAGES DES EXPLOITANTS AGRICOLES

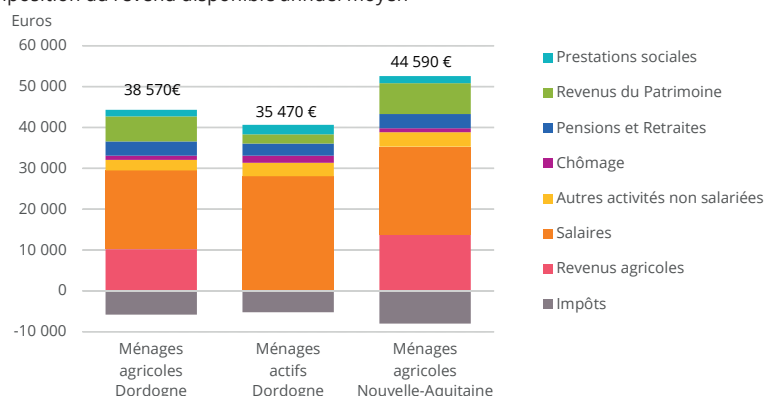
Dordogne

La Dordogne compte 4 600 ménages déclarant un revenu agricole, soit 4 % des ménages d'actifs de moins de 66 ans. En 2017, leur revenu disponible médian est de 33 680 euros, soit 4 170 euros de moins qu'au niveau régional. Dans ce département qui compte beaucoup de petites structures, le revenu agricole moyen est un des plus faibles de la région. Les niveaux de revenus et leur origine sont très variables selon la composition du ménage et l'orientation agricole. Le niveau de vie médian des personnes des ménages agricoles est légèrement inférieur à celui des personnes des ménages actifs et la pauvreté monétaire est plus fréquente.

Figure 1

Des revenus plus faibles pour les ménages agricoles en Dordogne qu'en Nouvelle-Aquitaine

Composition du revenu disponible annuel moyen



> Revenu disponible annuel

Médian : 33 680 euros

Moyen : 38 570 euros

- 10 % des ménages agricoles ont un revenu disponible annuel inférieur à 10 470 euros. Pour 10% il est supérieur à 69 000 euros.
- Pour 18 % des ménages, le revenu agricole représente plus de deux tiers du revenu disponible.

Tableau 1

Les sources de revenus sont diversifiées

Part des ménages agricoles en ayant dans l'année	
Salaires	68%
Autres revenus non salariés	14%
Chômage	17%
Pensions/retraites	26%
Revenus du patrimoine (plus de 500 euros)	68%
Prestations familiales	28%
Minima sociaux	20%

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Tableau 2

De grandes disparités de situation selon la composition du ménage

Médiane des revenus et composition du revenu disponible

en euros, %	Ménages agricoles				Ménages actifs	Part dans le revenu disponible moyen des ménages agricoles					
	Revenu agricole médian	Salaire médian	Revenus du patrimoine médian	Revenu disponible médian		Revenus agricoles	Revenus d'activités non agricoles	Revenus du patrimoine	Pensions et retraites	Prestations sociales	Impôts
Personnes seules	4 170	0	830	13 940	17 790	42%	43%	22%	8%	4%	-19%
Monoparents	4 340	170	680	23 110	23 800	33%	47%	14%	11%	7%	-12%
Couples sans enfant	3 750	7 400	2 510	31 470	35 180	25%	52%	21%	19%	1%	-17%
Couples avec enfant(s)	6 810	21 900	1 710	40 790	42 400	26%	67%	13%	3%	6%	-14%
Moins de 40 ans	6 180	17 930	310	31 470	27 280	30%	65%	7%	1%	9%	-12%
40 à 49 ans	6 080	19 010	1 240	35 210	33 560	26%	67%	12%	2%	6%	-14%
50 à 65 ans	4 840	10 290	2 680	33 560	33 210	23%	58%	19%	13%	3%	-16%
Territoires spécialisés											
Production animale	s	s	s	33 250		s	s	s	s	s	s
Production végétale	8 780	12 280	2 590	36 050		37%	51%	18%	6%	4%	-16%
Ensemble	5 280	14 580	1 730	33 680	31 580	26%	59%	16%	9%	4%	-15%

s : secret statistique

Note de lecture : La moitié des ménages agricoles ont un revenu agricole inférieur à 5 280 euros (revenu médian). La part de revenu agricole dans le revenu disponible moyen est de 26 %.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Tableau 3

Plus de précarité dans les ménages agricoles que dans les autres ménages en activité

Taux de pauvreté et écarts de niveaux de vie

	Taux de pauvreté monétaire		Rapport interdécile de niveau de vie	
	Ménages agricoles	Ménages actifs	Ménages agricoles	Ménages actifs
Personnes seules	46%	21%	8,7	3,1
Monoparents	38%	28%	5,3	2,6
Couples sans enfant	20%	9%	4,7	2,9
Couples avec enfants	23%	14%	3,8	2,7
Moins de 40 ans	25%	18%	3,7	2,5
40 à 49 ans	26%	17%	4,3	2,8
50 à 65 ans	22%	14%	5,2	3,3
Territoires spécialisés				
Production animale	s		s	
Production végétale	21%		4,9	
Ensemble	24%	16%	4,7	3,0
Région	19%	13%	6,1	3,0

s : secret statistique

Note de lecture : Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (1 041 euros par mois en 2017).

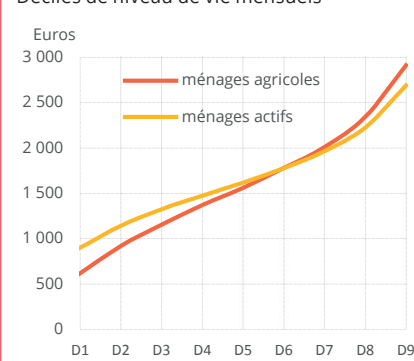
Le rapport interdécile permet de mesurer les inégalités. Pour les ménages agricoles du département, le revenu disponible des 10 % les plus aisés est 4,7 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Figure 2

Des inégalités de niveau de vie

Déciles de niveau de vie mensuels



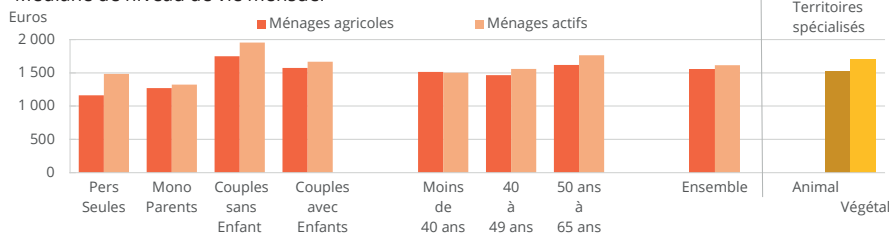
Note de lecture : D2, deuxième décile : 20 % des personnes des ménages agricoles ont un niveau de vie inférieur à 920 euros par mois.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Figure 3

Le niveau de vie médian des ménages agricoles est inférieur à celui des autres ménages en activité

Médiane de niveau de vie mensuel



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

> 18 % d'exploitants pluriactifs

Source : MSA 2017, exploitants agricoles de moins de 66 ans hors cotisants solidaires

> Activité des exploitants agricoles

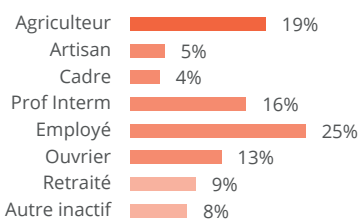
Production végétale : 33 %
 Production animale : 56 %
 Polyculture/ polyélevage : 11 %

Source : MSA 2017, exploitants agricoles de moins de 66 ans hors cotisants solidaires

Figure 4

Un conjoint sur cinq est aussi agriculteur

CS du deuxième adulte du ménage



Source : Insee, recensement de la population 2016

Figure 5

Des ménages plus âgés, plus de couples avec enfants, moins de personnes seules

Caractéristiques des ménages agricoles



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Méthodologie

- Les ménages agricoles sont les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 66 ans et qui ont des revenus agricoles non nuls sur leur déclaration de revenu. Les ménages actifs sont les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 66 ans et qui ont déclaré des revenus d'activité non nuls.
- Les indicateurs de revenu par territoire végétal/animal sont estimés à partir des ménages résidant dans des communes répondant à deux critères : elles sont spécialisées dans un type de production et au moins la moitié des exploitants déclarent cette même activité à la MSA.

POUR EN SAVOIR PLUS

Agreste Nouvelle-Aquitaine Etudes - n° 15 - Novembre 2020 - Revenus des ménages agricoles : une affaire de famille

www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1

Tel : 05 55 12 90 00

Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN
 Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR
 Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET
 Rédactrice : Catherine BEAUDEMOULIN
 Composition : Sriset
 Dépôt légal : À parution ISSN : 2726-8640 © Agreste 2020